

AR Prefecture

063-216303099-20260307-20260307_02-DE
Reçu le 09/03/2026

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le samedi 07 mars à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (8) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE

Absents (2) : Frédéric CHAZELLE, Thibault CALMARD

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 8

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date convocation : 26/02/2026

5 ► AMORTISSEMENT RESEAUX EAUX PLUVIALES – BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'amortir les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, imputés sur le budget communal. Il propose de les amortir sur une **durée de 30 ans**.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ donne son accord pour amortir les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales sur une durée de 30 ans

↳ autorise Monsieur le Maire à ouvrir les crédits nécessaires pour ces écritures, tant en fonctionnement dépenses qu'en investissement recettes

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance
Danièle HORTALA

Le Maire,
Michel ROCHE

